

Pas de résignation !

C'est au prétexte de déficits des caisses et d'une politique d'austérité, que l'on veut nous imposer cette nouvelle réforme des retraites, sous le regard attentif de la Commission européenne. Nous refusons cette approche car c'est notre travail qui crée les richesses et c'est donc notre travail qui finance notre système de retraite par répartition.

Volontairement, grâce aux cotisations sociales, nous avons mutualisé, socialisé une partie de notre salaire pour notre protection sociale. Financer les retraites est avant tout une volonté politique. Il convient d'agir à la fois sur le niveau des salaires, mais aussi sur le volume et la qualité des emplois. Plus d'emplois, ce sont évidemment plus de cotisations sociales ! Arrêtons la casse de l'emploi chez Alcatel-Lucent, Air France, à PSA, dans la chimie, dans la Banque, à la FNAC mais aussi à La Poste, Orange et dans toutes les entreprises qui ne remplacent pas les départs en retraite.

Nos salaires et le plein emploi sont le terreau fertile qui permet une protection sociale assise sur le travail. C'est ce qu'ont dit les dizaines de milliers de salariés et de retraités qui se sont retrouvés dans 151 manifestations et rassemblements, le 15 octobre dernier, jour où l'Assemblée nationale votait (à 10 voix près) le projet de réforme des retraites. Ce projet doit maintenant être examiné par le Sénat. Rien n'est donc joué !

La CGT propose d'examiner avec les autres organisations syndicales les suites à donner pour peser sur le débat parlementaire.

**Branche Poste****A la DCB aussi, il faut se rassembler !**

Suite aux échanges entre militants des métiers bancaires, élus et mandatés de la Direction Commerciale Bancaire de La Poste, des contacts avec les autres organisations syndicales à notre initiative, dans le cadre de la préparation du 15 octobre, le constat d'un malaise grandissant a été partagé.

Le nombre significatif de Conseillers Spécialisés en Immobilier inscrits dans l'action le 15, notamment à Paris, a déjoué toutes les manœuvres de désunion syndicale et justifié l'élargissement de la mobilisation avec l'ensemble des métiers bancaires.

La CGT et ses militants vont proposer, sans attendre de nouvelles initiatives afin que l'unité se construise sous la pression des salariés et de leurs attentes déjà exprimées à la DCB.

L'heure c'est l'heure !

La négociation en cours, sur l'organisation du travail à La Poste, porte l'extension aux cadres supérieurs du groupe A du principe du forfait jours.

La CGT-FAPT et son Union Fédérale des Cadres revendiquent que sans mesure du temps, il n'est pas possible de contrôler les périodes de repos, ni d'éviter des durées préjudiciables à la santé, ni encore d'assurer le paiement de la totalité du travail accompli. La référence horaire s'impose comme la base indispensable pour garantir l'application de ces droits fondamentaux.

Comptez comme vous voulez, jour, semaine, moi ou année, mais quand on est cadre, les heures doivent être comptées.

Branche Télécoms**Un plan à la Combes...**

Michel Combes, connu comme « un professionnel » des télécoms après son passage à France Télécom et à Vodafone, est aux commandes d'Alcatel-Lucent. Il vient de dévoiler son plan « shift » qui prévoit la suppression de 900 emplois en France, et le transfert de 900 salariés vers les sites de Lannion et de Villarceaux ou vers d'autres entreprises.

Le site parisien de Suffren serait relocalisé hors de Paris. Les sites de Toulouse et Rennes vont fermer et ceux de Eu et Ormes seraient cédés.

Alcatel-Lucent devient ainsi le 1^{er} grand test de la Loi sur la sécurité de l'emploi (sic) en vigueur depuis juillet 2013, les syndicats CFTD et CFE-CGC devront ainsi prendre leur responsabilité de signataires de l'accord interprofessionnel qui a donné naissance à cette loi.

Ce 15 octobre, les salariés ont manifesté leur opposition à ce plan à la Combes !

On veut négocier !

La CGT a demandé l'ouverture des négociations salariales 2014 à Orange au plus vite. En effet les décisions patronales et gouvernementales entament de façon importantes le pouvoir d'achat des salariés, et l'accord salarial 2013 est largement insuffisant de ce point de vue.

La satisfaction des marchés financiers ne peut-être une ligne acceptable, les richesses sont créées par les salariés, ils doivent donc en recevoir la juste rétribution.

Comment accepter aujourd'hui que des cadres soient rémunérés en dessous du plafond de la Sécurité Sociale (3 086 € bruts mensuel en 2013) ?

Les mesures de correction ne sont pas suffisantes, c'est véritablement une mesure de rattrapage global qui doit être mise en place. D'autant que le système de promotion actuel n'assure pas un déroulement de carrière.

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Ruptures Conventi- onnelles : Stop

Une enquête confirme les craintes de la CGT qui réclame plus d'encadrement de ce dispositif, car il cache trop souvent des licenciements économiques.

Les principales causes de ruptures sont : 39% sur les salaires, le contenu du travail; 31% sur le management; 24% sur des problèmes d'organisation, dégradation des conditions de travail, conflits internes, difficultés économiques des entreprises...

En cas de rupture conventionnelle, la CGT propose de soumettre l'intégralité des indemnités aux cotisations sociales, mise en place d'un PSE et contrôle par les IRP, et son remplacement par l'élargissement des démissions légitimes (indemnisées par le chômage) pour les salariés qui veulent librement partir de leur entreprise.

Un budget d'austérité

En donnant une nouvelle fois la priorité à la réduction des déficits et au retour à l'équilibre des comptes de la Sécurité Sociale, le gouvernement confirme une logique budgétaire et comptable au détriment de toute autre considération, et en particulier de la réponse aux besoins sociaux. 8,5 Mds € d'économie sont prévus mettant en cause les moyens indispensables à l'hôpital public et le niveau de la prestation d'accueil du jeune enfant.

La CGT s'oppose notamment au volet financement de la réforme des retraites : baisse des cotisations « patronales » famille en compensation de la hausse de 0,15% de la cotisation employeurs retraites et report de la date de revalorisation des pensions du 1er avril au 1er octobre.

Ce sont aussi les salariés des caisses qui font les frais de cette réduction budgétaire.

L'austérité, la mauvaise réponse !

Selon un sondage Gallup pour la plateforme «Debating Europe», 51% des citoyens de l'Union Européenne jugent que les politiques d'austérité mises en œuvre pour rétablir les finances publiques ne marchent pas.

Les taux les plus négatifs sont atteints dans des pays sous assistance financière, avec les plans d'assainissement budgétaire drastiques qui accompagnent cette aide : 80% en Grèce, 68% au Portugal et 64% à Chypre.

Seuls 5% des citoyens estiment que les mesures d'austérité ont donné des résultats.

L'exigence portée par la CGT avec la Confédération Européenne des Syndicats d'un changement de cap revêt un caractère d'urgence dans chaque pays

Inquiétude

L'inquiétude grandit sur la situation d'Amara Baldé, salarié d'Orange Guinée

Le 8 octobre 2013 nous étions toujours sans nouvelle de ce salarié d'Orange Guinée disparu depuis le 27 septembre. Ce fait très grave est lié au mouvement de grève des 17 et 18 septembre pour lequel la direction a répondu, entre autres, en envoyant les forces de police contre les grévistes et en rétrogradant des managers qui y ont participé. Mauvaise image pour un Groupe qui a reçu la certification Top Employer Africa 2014.

La Fédération CGT FAPT a écrit le 2 octobre au Président du comité de groupe monde Orange.

Elle demande notamment d'intervenir auprès des autorités pour que toute la lumière soit faite sur l'enlèvement de notre collègue et que nous puissions le retrouver sain et sauf.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Années d'étude = validation

En allongeant la durée de cotisation, la loi envoie un signal très négatif aux jeunes et aux femmes qui seront les premiers pénalisés.

Ce serait l'occasion de concrétiser la « priorité jeunes » du président de la République et d'assurer à ces derniers les moyens d'une retraite pleine et entière.

La CGT, 4 organisations et le collectif « La retraite, une affaire de jeunes » s'adressent aux parlementaires pour la prise en compte des années d'études, de stage et d'apprentissage pour le calcul de la retraite.

Au même titre que le service militaire, la maternité, le chômage, la formation professionnelle, nous considérons qu'il est urgent de valider les périodes d'étude afin de garantir la montée en qualification du pays.

Forfaits jours vs travail réel des cadres

Entre 2007 et 2011, la durée travaillée par les salariés au forfait a progressé de plus de 120 h, soit l'équivalent de 2,4 h par semaine.

Le volume horaire annuel pour les cadres est ainsi passé de 1765 h en 2003 à 1867 h en 2011 (la durée légale est de 1600 h), soit 44,1 h par semaine. On comprend pourquoi les dérèglementations du temps de travail successives introduites par les gouvernements Fillon ont permis une extension du périmètre du forfait jour de 5 à 12,2% du salariat en 10 ans.

Ce dispositif, que la CGT et son UGICT ont toujours combattu, est donc la cause principale de la forte augmentation du temps de travail réel des cadres. Il est urgent de mettre ces forfaits en conformité avec la législation européenne.

Travailler le dimanche et la nuit ? NON !

Ce qui se joue derrière la bataille du travail du dimanche consiste en réalité à le banaliser ainsi que le travail de nuit.

Le patronat prend en otages des salariés mal payés parmi lesquels on trouve nombre de travailleurs pauvres, des étudiants qui travaillent pour financer leurs études et des cadres avec des rémunérations inférieures à leurs qualifications.

Le patronat prétend ainsi répondre à des aspirations sociétales en créant de l'emploi alors que les seuls intérêts en jeu sont ceux de groupes multinationaux aux profits insolents. Pour la CGT, la véritable réponse contre la généralisation du travail du dimanche et du travail de nuit est la bataille des salaires avec l'ensemble des salariés.

Syndicalistes, pas criminels

Pour tenter de dissuader toute opposition à la cure d'austérité sociale que nous connaissons, une politique répressive à l'encontre de l'action syndicale et progressiste est orchestrée par les promoteurs du libéralisme avec l'aval du pouvoir en place.

C'est pourquoi, l'affaire de Roanne est symbolique de l'acharnement contre toutes formes d'actions et d'expressions syndicales. La CGT appelle l'ensemble des salariés, des citoyens, à venir massivement manifester pour une véritable démocratie sociale respectueuse des libertés syndicales le 5 Novembre à Roanne, à l'occasion du procès des « 5 de Roanne » qui ont refusé de se soumettre au prélèvement de leur ADN, elle invite tous les salariés et citoyens à signer massivement la pétition nationale « Pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales ».